



MANIPULATION EXTINCTEURS

Références réglementaires :

Code du travail, articles

- ✓ R4227-39
- ✓ R4227-28
- ✓ R4227-37

Public :

Tous personnels désignés par le responsable d'établissement.

Pré requis :

Néant

Objectifs :

- ✓ Donner l'alerte selon les procédures de l'entreprise,
- ✓ Intervenir sur un début d'incendie en utilisant le moyen d'extinction approprié

Méthodes et moyens pédagogiques :

Exposé théorique sur support audiovisuel, démonstrations pratiques et exercices sur feux réels.

Bac à feu écologique,
Extincteurs à eau pulvérisée et CO2,
Remise d'un support pédagogique

Organisation :

Dans une salle mise à disposition par l'entreprise pour la partie théorique, à l'extérieur pour la partie pratique.

Validation :

Remise d'une attestation de formation, renseignement du registre de sécurité.

Durée : 2 H

Nombre de participants maximum : 12

Lieu : en inter ou intra-entreprise.



Programme indicatif de formation :

Partie théorique : 1 H 15

- ✓ **Connaissances de l'établissement, ses risques et procédures internes**
- ✓ **Connaissances des consignes de sécurité**
 - Alarme, intervention, évacuation
- ✓ **La théorie du feu**
 - Le triangle du feu,
 - Différentes classes de feu,
 - Procédés d'extinction,
- ✓ **Le danger des fumées**
- ✓ **Les moyens d'extinction**
 - Différents types d'extincteurs, RIA
 - Principes de fonctionnement,
 - Mise ne œuvre des extincteurs,
- ✓ **Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation**
 - L'alerte,
 - La signalétique,
 - Les circuits d'évacuation

Partie pratique : 0 H 45

- ✓ **Visite du site et repérage des moyens de lutte contre l'incendie,**
- ✓ **Exercices d'extinctions sur feu réel.**